

DRC4584 – Droit maritime

Maria Katsivela

Hiver 2025

Description du cours

Le cours décrit et analyse les principes juridiques nationaux et internationaux applicables à la navigation maritime. Il traite spécifiquement des sujets suivants: la définition du droit maritime canadien, le navire, (définition, construction, enregistrement), les charters-parties, le transport maritime (international) de marchandises et de personnes, l'assurance maritime, la pollution marine, les abordages en mer, l'arbitrage maritime, les privilèges maritimes, l'avarie commune, le sauvetage maritime, les INCOTERMS, la navigation arctique, le pilotage.

Objectif du cours

L'objectif est de familiariser les étudiants avec les lois applicables et les enjeux présents dans ces domaines du droit maritime. Le cours commente sur le droit maritime canadien mais est largement basé sur les conventions applicables au niveau international.

Méthode d'enseignement

Cours magistral

Méthode d'évaluation

- 40% présentation du travail préparatoire
- 60% devoir